



Barème honoraires vente

Honoraires applicables depuis le 09.09.2025 pour les mandats de vente et mandats de recherche d'un bien à acquérir.

Vente / Bien	Honoraires TTC
Appartement, maison et immeuble	5% - minimum 10 000€
Propriété viticole et château	6%
Terrain et foncier	10%
Fonds de commerce, immobilier commercial et professionnel	
Viager et vente à terme	
Parts sociales	
Garage, box et parking	10% - minimum 3 000€
Bien destiné à la réalisation d'un programme de promotion immobilière et/ou création de lotissement et/ou réhabilitation par un professionnel	12%

Avis de valeur

Bien	Honoraires TTC
Appartement	180€
Maison	240€
Terrain, foncier, fonds de commerce, immobilier commercial et professionnel	360€
Parts sociales, viager et vente à terme	480€
Biens destinés à la réalisation d'un programme de promotion immobilière et/ou création de lotissement et/ou réhabilitation par un professionnel	600€